

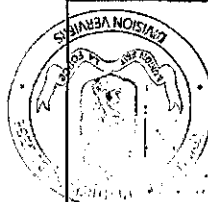


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22138840



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

16 NOV. 2022

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0428 360 710

Nom

(en entier) : **GS CONSTRUCTION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Botrange, Sourbrodt, 79, 4950 Waimes**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur technique

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2022

1. En confirmation de la délibération verbale intervenue le 01/07/2022, les actionnaires décident à l'unanimité des voix, de nommer aux fonctions d'administrateur technique de la société anonyme GS Construction Monsieur Emmanuel Schoonbrood, chemin sur la colline 2, 4960 Malmedy, qui accepte. Ce mandant n'est pas rémunéré.

Le mandat d'administrateur technique est conféré avec effet au 01/07/2022 et pour une durée de six (6) ans, renouvelable

Pour GS Construction S.A.

Justine GAZON

Cindy GAZON

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).